



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Élèves

Question écrite n° 7580

Texte de la question

Lors de la rentrée scolaire de septembre 1993, bien des jeunes gens, à l'issue des classes de troisième, de terminale ou de bac professionnel se sont trouvés confrontés à un problème de manque de places, d'inexistence de filières adaptées à leurs vœux ou de non-creation de classes prévues lors des vœux d'orientation scolaire 1992-1993. M. Pierre Laguilhon souhaiterait savoir si M. le ministre de l'éducation nationale envisage de réaliser une étude prospective sur les besoins en matière de formations, afin que de tels problèmes puissent ne plus exister lors des prochaines rentrées scolaires.

Texte de la réponse

En application des procédures de décentralisation, les autorités académiques arrêtent chaque année la structure pédagogique générale des établissements en tenant compte, d'une part des grandes priorités définies par le ministère de l'Éducation nationale, d'autre part des orientations retenues dans le schéma prévisionnel des formations que chaque conseil régional a la responsabilité d'établir. Dans ce contexte, il est particulièrement important que les ouvertures ou fermetures de sections répondent à la fois aux vœux des jeunes et de leurs familles et aux nécessités du marché de l'emploi. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la direction de l'évaluation et de la prospective et la direction des lycées et collèges ont pris conjointement des initiatives visant à organiser la mobilisation des équipes académiques autour de cette question. À ce propos, les actions de coopération engagées sous diverses formes avec les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation ou la mise au point d'outils adaptés à la production de scénarios d'évolution du système éducatif s'inscrivent pleinement dans cette perspective. Ces initiatives du ministère de l'éducation nationale sont indéniablement la marque de l'importance qu'il attache à la dimension régionale des besoins de formation. Cette approche régionale constitue, en effet, avec les enquêtes plus larges menées régulièrement à l'échelon national, un élément essentiel de la démarche prospective que ce ministère entend développer et renforcer.

Données clés

Auteur : [M. Laguilhon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7580

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 1993, page 3877

Réponse publiée le : 17 janvier 1994, page 246